

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Guide du stagiaire

Etudier en alternance

Reprendre ses études en formation continue

Valider son expérience professionnelle

Valoriser ses compétences

UNIVERSITÉ
SORBONNE PARIS NORD

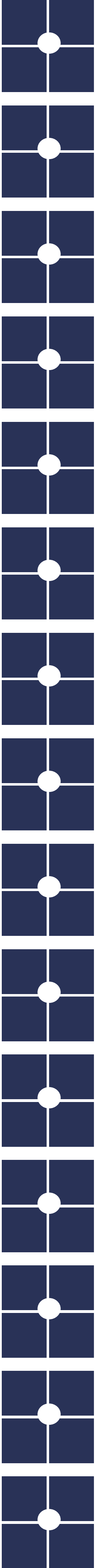
#USPN

www.univ-spfn.fr



L'article L. 6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
CAMPUS CONDORCET PARIS - AUBERVILLIERS
AS-PC Alliance Sorbonne Paris Cité



SOMMAIRE

• Bienvenue à l'université Sorbonne Paris Nord	P. 4
→ Le plan d'accès aux campus de l'université	
• Choisir sa formation	P. 6
→ Les spécialités par composante et institut	
• La formation professionnelle continue à l'université : de quoi parle-t-on ?	
• Des services dédiés à la formation professionnelle	P. 8
→ Les acteurs internes à l'orientation	
→ Les acteurs externes à l'orientation	
• Se former en formation continue	P. 9
• Les financements possibles	P. 10
• Votre projet de reprise d'études «pas à pas»	P. 11
• La Validation des acquis	P. 12
• Les services proposés par l'université Sorbonne Paris Nord	P. 13
• La santé à l'université Sorbonne Paris Nord	P. 13
→ Le service universitaire de médecine préventive et de la promotion de la santé	
→ Des assistants sociaux apportent aide et conseil	
→ Accueil des personnes en situation de handicap	
• Le Service culturel	P. 14
• Pour faire du sport	P. 15
• La vie sur le campus	P. 16
→ Se restaurer	
→ Se loger	
→ La vie associative et citoyenne	
→ L'aide aux initiatives étudiantes	
→ Les bibliothèques universitaires	
→ Le service espace langues	
→ Les ressources informatiques	
• La carte étudiante	P. 17
• L'Environnement Numérique de Travail (ENT)	P. 18
• Avec les réseaux sociaux : gardez le contact !	P.18
• Plan des campus	P. 19

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Un établissement implanté sur son territoire

L'université Sorbonne Paris Nord se déploie sur 5 campus (Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil) où elle prépare à plus de 200 diplômes dans 5 grands domaines de formation (Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies et santé ; Culture et communication ; Droit, économie et gestion ; Art, lettres et langues).

Une dynamique de développement constant

L'université Sorbonne Paris Nord fait partie de « l'Alliance Sorbonne Paris Cité » (ASPC) de Paris Sorbonne-Nouvelle, Paris-Descartes, Paris-Diderot, Sciences Po, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (MSH). L'Université est également membre fondateur du Campus Condorcet, futur pôle de référence des Sciences humaines.



Un objectif de professionnalisation affirmé



Favoriser la professionnalisation, la sécurisation des parcours et l'insertion professionnelle est un des objectifs principaux de l'USPN. Accessibles sous plusieurs modalités pédagogiques, les formations dispensées ont pour objectif le développement des compétences de chacun. Formation diplômante, qualifiante, ou encore validation des acquis, il est possible de se former tout en poursuivant son activité professionnelle.

Par la Certification FCU obtenue en 2019, l'université Sorbonne Paris Nord s'est engagée dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité de service rendue aux stagiaires. Orientée sur la satisfaction et la réussite des stagiaires, elle implique tous les acteurs de la formation continue qui sont activement engagés au quotidien

Une offre de formation pluridisciplinaire

L'université offre un large éventail de formations : des BUT, Licences et Licences professionnelles, de nombreuses spécialités de Master, des Doctorats et des Diplômes d'Ingénieur. Elle propose aussi des formations en santé, des capacités en droit, des DAEU et de nombreux diplômes d'université.

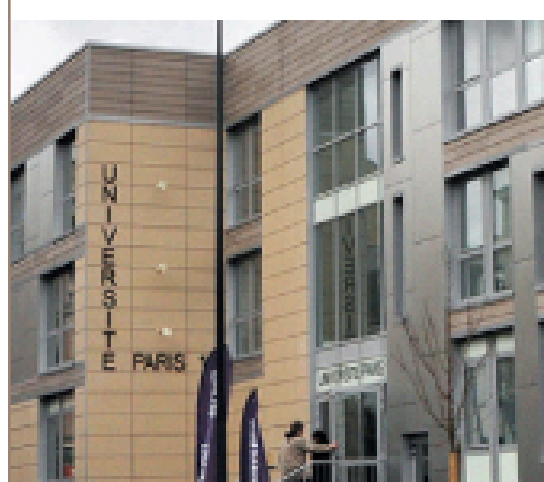
Elle s'appuie sur un solide potentiel de recherche avec de nombreux laboratoires et plusieurs écoles doctorales, et accueille chaque année un grand nombre d'inscriptions réparties sur ses campus et composantes.

Les instances de l'université

Conformément à la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, l'université est administrée par deux conseils où siègent des représentants élus ou désignés :

- **le Conseil d'administration**
- **le Conseil académique qui regroupe :**
 - la commission de la recherche
 - la commission de la formation et de la vie universitaire

LE PLAN D'ACCÈS AUX CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ



Campus d'Argenteuil

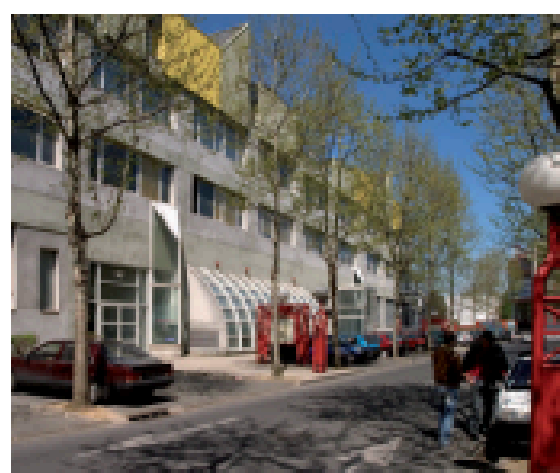
44-50 rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil
Tél. 01 78 70 72 24



Campus de Saint-Denis

IUT

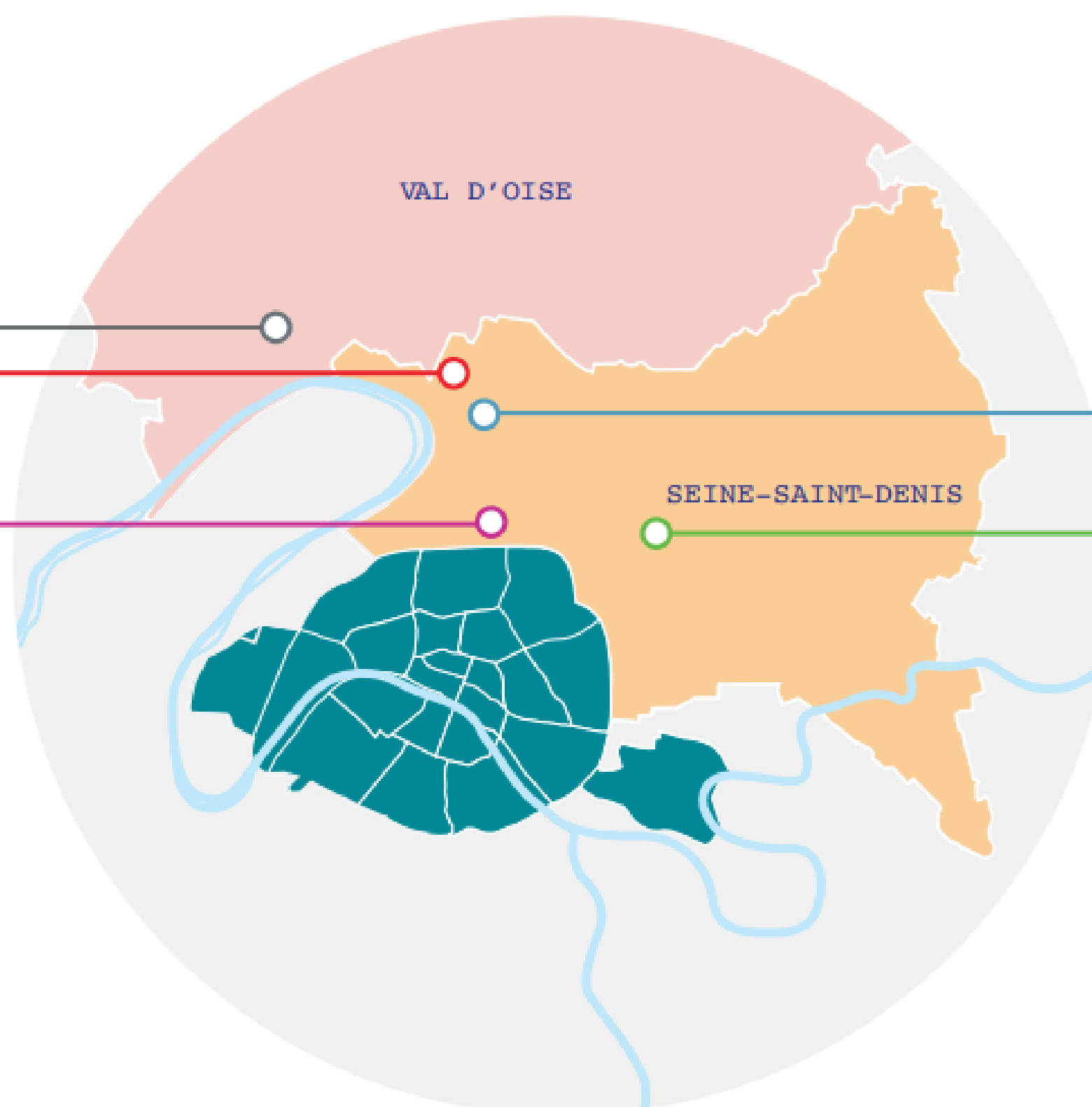
Place du 8 mai 1945
93206 Saint Denis
Tél. 01 49 40 61 00



Campus de la Plaine Saint Denis

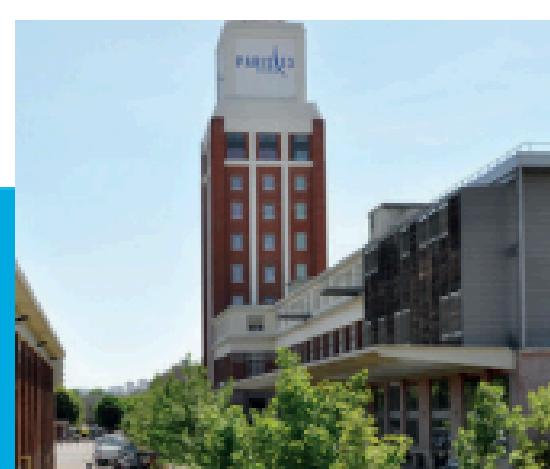
Halle Montjoie

5, rue de la Croix-faron
93200 Saint Denis
Tél. 01 55 93 75 10



Campus de Villetaneuse

99 av. J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 00



Campus de Bobigny

UFR SMBH

74, rue Marcel Cachin
93017 Bobigny

IUT de Bobigny

1, rue Chablis
93000 Bobigny
Tél. 01 48 38 88 27

CHOISIR SA FORMATION

L'université vous donne accès à plusieurs modalités de formation pour acquérir un diplôme :

- Formation à temps plein ou sous forme de séminaires
- Formation en alternance
- Formation à distance (e-learning)

→ Offre de formation disponible : <https://www.univ-spn.fr/wp-content/uploads/offre-de-formation-Sorbonne-Paris-Nord.pdf>



LES SPÉCIALITÉS PAR COMPOSANTES

 UFR SC. INFO COM Culture, organisations, média, numérique	UFR des Sciences de la communication - Campus de Villetaneuse spécialisée dans les domaines des Sciences de l'Information et de la Communication. → https://comm.univ-paris13.fr/
 UFR DSPS Droit, Sciences Politiques et Sociales	UFR de Droit, sciences politiques et sociales (DSPS) - Campus de Villetaneuse spécialisée dans les domaines juridique, politique et social. → https://dsps.univ-paris13.fr/
 UFR LLSHS Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés	UFR des Lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) - Campus de Villetaneuse spécialisée dans les sciences de l'éducation, les langues, l'histoire, la géographie, la littérature et la psychologie. → https://llshs.univ-paris13.fr/
 UFR SEG Sciences Économiques et Gestion	UFR de Sciences économiques et de gestion (SEG) - Campus de Villetaneuse et Argenteuil spécialisé dans les métiers de l'entreprise, de la banque et de la finance. → https://ecogestion-paris13.fr/cgi-bin/index.pl
 UFR SMBH Santé, Médecine, Biologie Humaine	UFR de Santé, médecine et biologie humaine (SMBH) - Campus de Bobigny spécialisé dans les domaines suivants : Médecine, Sciences de la vie, Sciences sanitaires et sociales et Sciences humaines. → https://smbh.univ-paris13.fr/fr/
 Institut GALILÉE Université Sorbonne Paris Nord	Institut Galilée - Campus de Villetaneuse spécialisé dans les : Mathématiques et Applications, Informatique, Physique et Chimie, des Réseaux et Télécommunications, de l'Energétique, des Nanotechnologies, des Biomatériaux et du Génie des Procédés. → https://galilee.univ-paris13.fr/
 IUT Bobigny Université Sorbonne Paris Nord	IUT de Bobigny - Campus de Bobigny spécialisé dans les domaines des Carrières sociales, de la Gestion des entreprises et des administrations, du Génie biologique, du multimédia et de l'internet. → https://iutb.univ-paris13.fr/
 IUT de Saint-Denis Université Sorbonne Paris Nord	IUT de Saint-Denis - Campus Saint-Denis et de la Plaine Saint-Denis spécialisé dans la Gestion des Entreprises et Administrations, Génie Industriel et Maintenance, Génie Mécanique et Productique, Hygiène, Sécurité et Environnement, Mesures Physiques, Science et Génie des Matériaux – campus de la Plaine Saint-Denis, Techniques de Commercialisation → https://iutsd.univ-paris13.fr/
 IUT Villetaneuse Université Sorbonne Paris Nord	IUT de Villetaneuse - Campus de Villetaneuse spécialisé dans les domaines de la Banque, du Droit et du juridique, de l'Electronique, des Finances et de la comptabilité, de la Gestion des entreprises, de l'Informatique, des Réseaux & télécoms, des Ressources humaines. → https://iutv.univ-paris13.fr/

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La formation professionnelle continue concerne tous les adultes ayant quitté le système de formation initiale, et qui souhaitent évoluer dans leur vie professionnelle ou personnelle grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Elle s'adresse à différents types de public :

- Salarié d'une structure privée
- Agent du secteur public
- Professionnel libéral, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
- Intérimaire
- Demandeur d'emploi ou individuel
- Bénéficiaire d'une allocation (ARE, ASS, RSA, etc.)
- Retraité

Lorsque vous avez un projet de reprise d'études financée en vue d'une reconversion professionnelle, d'une anticipation d'évolution professionnelle, de l'acquisition de nouvelles compétences, ou d'une reconnaissance des acquis de l'expérience, alors vous dépendrez du statut de stagiaire de formation continue

La FTLV et les IUT accueillent les personnes relevant de la formation continue, les conseillent sur les différents aspects de leur projet de reprise d'études, au regard de :

- l'offre de formation,
- leur projet de VA (Validation des acquis)
- l'identification des dispositifs de financement éligibles,
- les démarches à réaliser auprès des organismes financeurs,
- l'orientation vers le service chargé(e) de la gestion pédagogique du diplôme visé en composante.

Les composantes (UFR et IUT) sont chargées de l'organisation des formations concernant :

- la sélection des candidats, le cas échéant,
- l'inscription administrative et pédagogique,
- le déroulement de la formation,
- l'organisation des examens et des jurys,
- la délivrance des attestations liées à la formation



DES SERVICES DÉDIÉS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les stagiaires en formation continue et les personnes en reprise d'études peuvent solliciter un rendez-vous avec nos services à tout moment de l'année :

IUT de Saint-Denis

✉ fcvae.iutsd@univ-paris13.fr

☎ 01.49.40.61.32

IUT de Villetaneuse

✉ iutv-secrfc@univ-paris13.fr

☎ 01.49.40.61.74

IUT de Bobigny

✉ formationcontinue.iutb@univ-paris13.fr

☎ 01.48.38.88.23

Service FTLV

✉ reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr

☎ 06.11.66.70.07 / 01.49.40.37.64

LES ACTEURS INTERNES À L'ORIENTATION

Au niveau de l'établissement, le service de la Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (VOIE) assure les missions générales d'orientation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

→ <https://voie.univ-spn.fr/contacts/>

📍 Adresse postale : 99 Av. Jean Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse.

📍 Dans le grand hall, sous les amphis 5, 6 et 7.

✉ Email : info.voie@univ-paris13.fr

☎ Téléphone : 01 49 40 40 11

📍 Adresse postale : 1 Rue de Chablis, 93000 Bobigny

📍 Bâtiment « l'Illustration » – RDC Bureau R08

✉ Email : orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

☎ Téléphone : 01 48 38 88 38

📍 Adresse postale : Place du 8 mai 1945 – 93206 Saint-Denis

📍 Bâtiment : Scolarité – Salle A008

✉ Email : conseilorientation2.voie@univ-paris13.fr

☎ Téléphone : 01 48 38 88 37

LES ACTEURS EXTERNES À L'ORIENTATION



France Travail : www.francetravail.fr/accueil/?index=0



APEC : www.apec.fr



Région Île-de-France : www.iledefrance.fr/emploi-formation

Contactez votre conseiller en évolution professionnelle : www.mon-cep.org

SE FORMER EN FORMATION CONTINUE

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, il devient possible de compléter son parcours d'études à tout âge. Des entrées individualisées dans le système éducatif rendent possible l'obtention de diplômes par quatre voies de certification :

- la formation initiale, en présentiel ou à distance (e-learning)
- la formation continue, en présentiel ou à distance (e-learning)
- la formation par alternance, par un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- la validation des acquis

La Formation Tout au Long de la Vie	Formation initiale	Concerne les étudiants ayant suivi et/ou obtenu un diplôme avant l'entrée dans la vie active.
	Alternance	Concerne les dispositifs accessibles sous conditions d'âge et/ou de statut. Ils ouvrent droit à une rémunération calculée en pourcentage du Smic.
	Formation continue et reprise d'études	Le statut du stagiaire professionnel continue concerne le public suivant : • Salarié d'une structure privée • Agent du secteur public • Professionnelle libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur • Intérimaire • Demandeur d'emploi • Retraité.
	Validation des acquis	Toute personne souhaitant valider ses expériences personnelles et professionnelles peuvent être accompagnées par le dispositif: • pour accéder à une formation conduisant à l'obtention d'un diplôme national de l'enseignement supérieur sans être titulaire du titre requis, • pour obtenir tout ou partie d'un diplôme national de l'enseignement supérieur.

LES FINANCEMENTS POSSIBLES

Différents dispositifs peuvent être activés à l'initiative de l'employeur ou du salarié, et permettent de financer les frais de formation. Dans le cas où le financement serait partiel ou s'il y a un refus de prise en charge par le tiers financeur, le candidat pourra financer lui-même sa formation.

Salariés du secteur privé et agents du secteur public

Le plan de formation ou plan de développement des compétences propose un ensemble d'actions de formation financées retenues par l'employeur au bénéfice des salariés de l'entreprise.

Le compte personnel de formation (CPF) est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante.

Agents du secteur public uniquement

Le congé de formation professionnelle (CFP) permet un maintien de la rémunération, mais il est possible que les frais de formation ne soient pas systématiquement pris en charge. Pour en savoir plus, se renseigner auprès du service ressources humaines de votre employeur.

Intérimaires

Des actions de formation peuvent être financées par l'OPCO AKTO sous certaines conditions.

Demandeur d'emploi

Si vous avez déjà travaillé, vous bénéficiez d'un compte personnel de formation (CPF). Votre CPF n'est pas alimenté pendant votre période de chômage. En revanche, vous pouvez utiliser les droits acquis en tant que salarié. Pour connaître vos droits acquis, connectez-vous directement à votre compte CPF. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge des frais de formation, et même d'une rémunération pendant l'action de formation. Pour vous renseigner, prenez contact avec votre conseiller France travail.

Liens utiles



Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

Administration française : www.service-public.fr



CPF : www.moncompteformation.gouv.fr



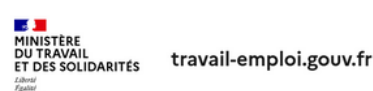
AKTO : <https://www.akto.fr/>



France Travail : <https://www.francetravail.fr/accueil/>



Région Île-de-France : <https://www.iledefrance.fr/morienter-etudier-me-former/demandeur-demploi>



Ministère du travail et des solidarités : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle>

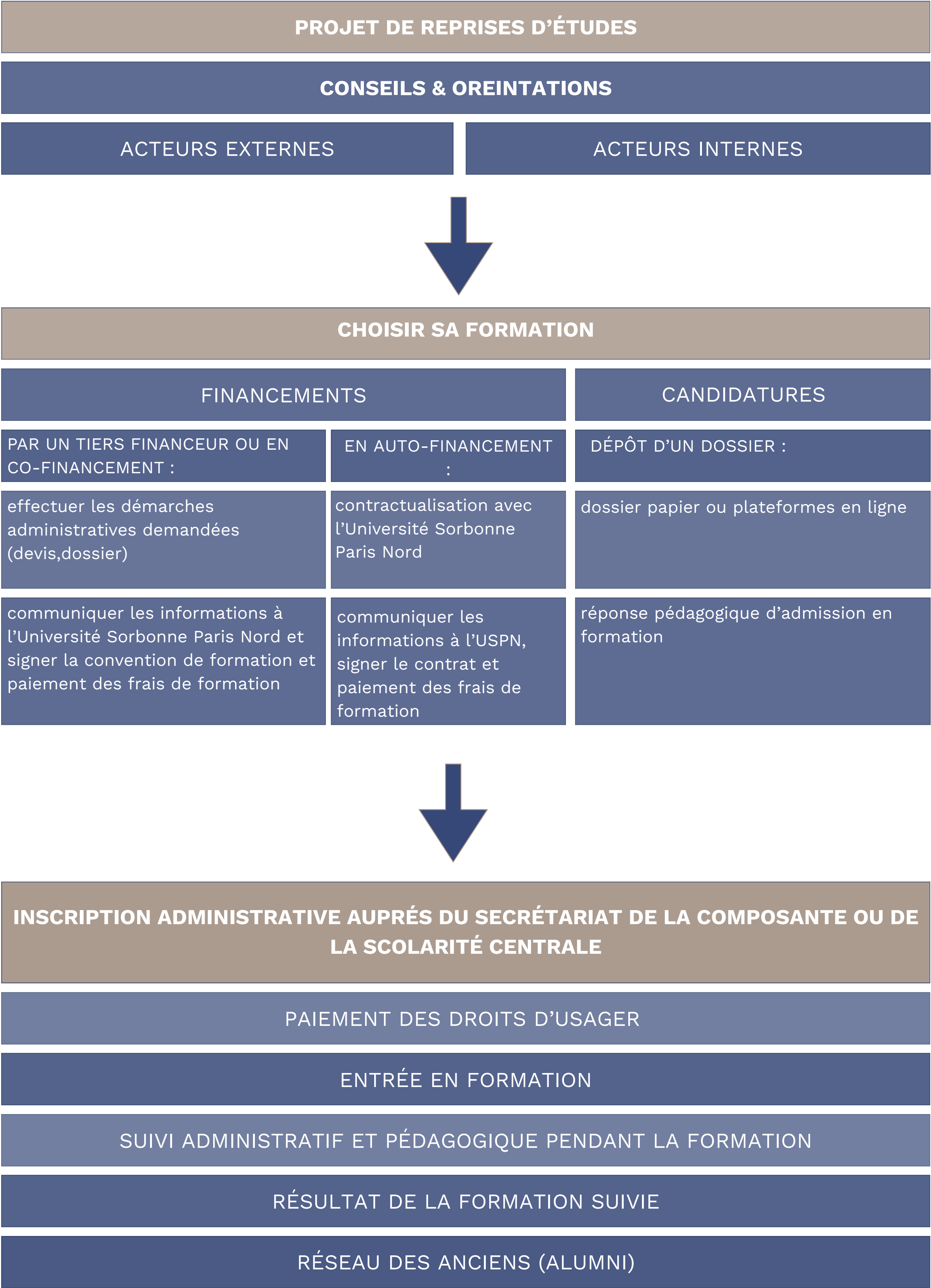


Cadre Emploi : <https://www.cadremploi.fr/>



AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>

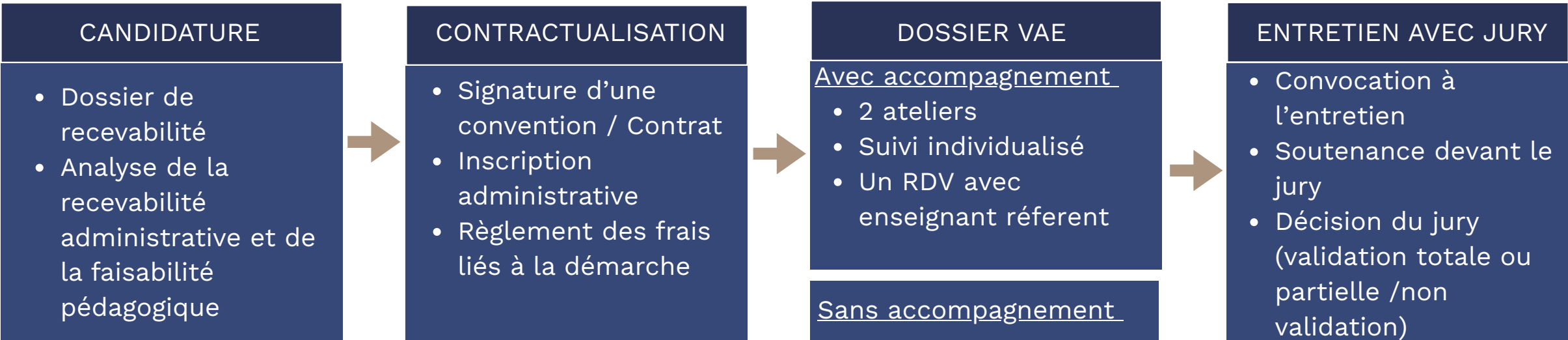
VOTRE PROJET DE REPRISE D'ÉTUDES «PAS À PAS»



VALIDATION DES ACQUIS

VAE – Validation des Acquis de l’Expérience

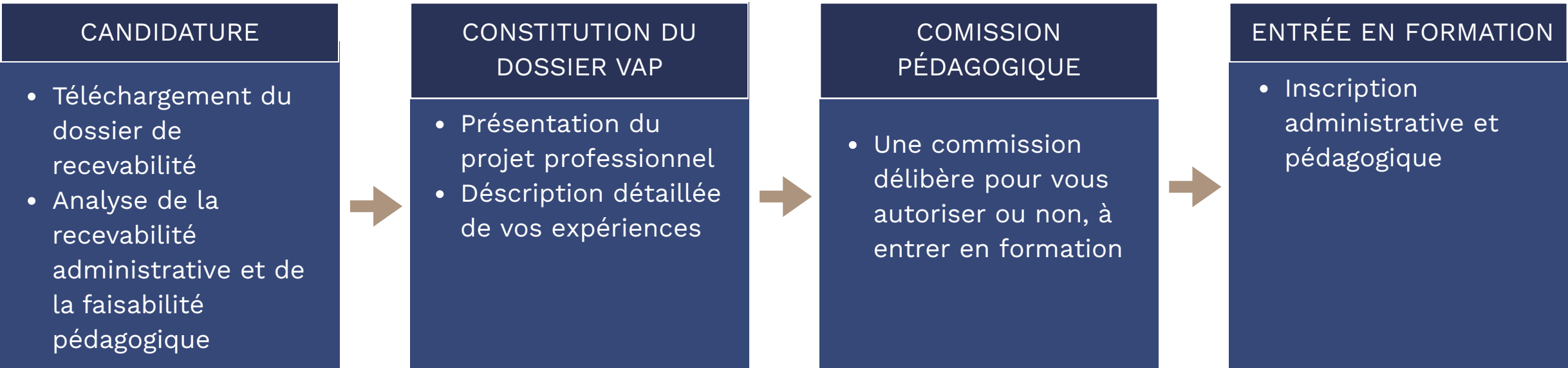
Ce dispositif vise à obtenir tout ou partie d’un diplôme par la reconnaissance de son expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle.



Textes de référence : loi 2003, décret de 2013, loi 2016, décret 2017, décret de 2022

VAP – Validation des Acquis Professionnels

La VAP permet d’accéder à une formation sans avoir le titre requis (par exemple, s’inscrire en master sans être titulaire de la licence). Elle est ouverte aux candidats de plus de 20 ans ayant interrompu leur formation initiale depuis au moins deux ans.



Textes de référence : décret du 19 août 2013

Vos contacts :

Pôle de la Validation des Acquis (FTLV) ✉ vap-ftlv@univ-paris13.fr ☎ 01 49 40 37 04 📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse	Pôle VAE de l’IUT de Saint-Denis, ✉ fcvae.iutsd@univ-paris13.fr ☎ 01 49 40 61 32 📍 Place du 8 mai 1945 93206 Saint-Denis cedex
Pôle VAE de l’IUT de Bobigny ✉ vae.iutb@univ-paris13.fr ☎ 01 48 38 73 47 📍 1 rue de Chablis 93017 Bobigny cedex	Pôle VAE de l’IUT de Villetaneuse, ✉ iutv-secrfc@univ-paris13.fr ☎ 01 49 40 31 54 📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

- Lien vers le site web de la page VAE/VAP : www.univ-spn.fr/validation-des-acquis/

LES SERVICES PROPOSÉS À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

La Direction de la scolarité et de la vie universitaire

Les 3 pôles Scolarité au sein du Service des Inscription Administrative et diplôme (SIAD) sont à votre service :

- la scolarité centrale du campus Villetaneuse (Bâtiment des lettres, couloir F)
- la scolarité centrale du campus de Bobigny (Bureau R103)
- la scolarité centrale du campus de Saint-Denis (Bâtiment A, rez-de-chaussée)

Pour vous inscrire

L'inscription administrative à l'université est une procédure obligatoire pour vous permettre de suivre votre cursus universitaire. Elle implique le paiement des droits d'usagers ; la démarche annuelle d'affiliation à la Sécurité Sociale n'est plus nécessaire et la cotisation est supprimée. Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie (régime général, MSA ...).

Le service des inscriptions vous accompagne aussi tout au long de l'année universitaire dans vos démarches pour :

- procéder à des changements de situation (changement de formation, d'option, adresse...)
- obtenir des informations sur les modalités d'annulation et/ou de remboursement des droits d'inscription
- obtenir de l'aide concernant votre carte d'étudiant (perte, dysfonctionnement...)

→ Plus d'informations sur <https://www.univ-spn.fr/inscriptions/>

Pour récupérer votre diplôme

→ Plus d'informations sur <https://www.univ-spn.fr/retrait-de-votre-diplome/>

LA SANTÉ À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

Le Service de Santé Etudiante (SSE), situé sur les sites de Villetaneuse, Bobigny et Saint-Denis est ouvert à tous les étudiants inscrits à l'université. Le service se compose d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, infirmiers, psychologues, diététicienne et une responsable administrative et financière.

L'équipe du SSE assure un accueil personnalisé et gratuit sur présentation de la carte étudiante de l'année en cours. Ainsi, les étudiants peuvent rencontrer les professionnels sur rendez-vous (doctolib) pour les consultations médicales, de soutien psychologique et diététiques ou en accueil libre auprès des infirmiers du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Campus de Villetaneuse : 01 49 40 30 77 Campus de Bobigny : 01 48 38 88 28 Campus de Saint-Denis : 01 49 40 61 85

Des assistants sociaux apportent aide et conseil

Présents sur les trois campus, les assistants sociaux du Crous de Créteil peuvent vous conseiller et vous aider à résoudre d'éventuelles difficultés d'ordre sociales. Soumis au secret professionnel, les assistantes sociales accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...), informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...) et accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches administratives.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par mail à l'adresse : social@crous-creteil.fr

Accueil des personnes en situation de handicap

L'accueil et l'intégration des stagiaires de formation continue en situation de handicap à l'université Sorbonne Paris Nord est pleinement assurée grâce aux aménagements des locaux et de services dédiés pour apporter accompagnement, conseil et soutien. Pour faciliter la poursuite ou la reprise des études supérieures, un plan d'aide et d'accompagnement personnalisé peut être mis en place (aides matérielles, humaines, tiers-temps, aide à l'insertion professionnelle). Dans chaque composante, vous pouvez solliciter votre référent handicap.

Maison des Étudiants - service handicap

01 49 40 44 83

scol-handi@univ-paris13.fr

LE SERVICE CULTUREL

Le Service culturel propose sur les trois campus des spectacles, des expositions et des ateliers. Il permet également à ses adhérents de bénéficier des invitations par semestre pour les spectacles dans les lieux partenaires.

Les ateliers de pratique artistique sont ouverts à tous : débutants ou expérimentés, sur un cycle semestriel ou annuel. Vous pouvez soit suivre un atelier intégré ou validé dans votre cursus ou le suivre librement.

Quand s'inscrire ?

→ Dès la rentrée universitaire ; début des ateliers au mois d'octobre.

Comment s'inscrire ?

→ Auprès du Service culturel de chaque campus.

Où nous trouver ?

Café Expo (1er étage)

✉ serviceculturel@univ-paris13.fr

☎ 01 49 40 35 16

📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430
Villetaneuse

Campus de Bobigny (M77)

✉ serviceculturel@univ-paris13.fr

☎ 01 48 38 88 29

📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430
Villetaneuse

→ <https://www.univ-spn.fr/service-culturel/>

FAIRE DU SPORT

Le Département des activités physiques et sportives (DAPS) organise de nombreuses activités sportives pour les étudiants et le personnel de l’université, proposées sous plusieurs formes :

- loisirs, découverte
- intégrées au cursus (licence, master, DUT)
- compétitions universitaires FFSU
- stages et week-ends tout au long de l’année

Il est également possible de vous inscrire en cours d’année, sous réserve de disponibilités pour certaines activités.

- Campus de Villetaneuse : sec-daps@univ-paris13.fr ou 01 49 40 30 69
- Campus de Saint Denis : sport.iutsd@univ-paris13.fr ou 01 49 40 61 48
- Campus de Bobigny : daps-bobigny@univ-paris13.fr ou 01 48 38 76 61

→ lien site : <https://www.univ-spfn.fr/sport/>



*Equipe masculine de basketball

LA VIE SUR LE CAMPUS

SE RESTAURER

Les restaurants universitaires

Campus de Villetaneuse : 01 48 22 09 52

- L’Arlequin : 11h30 - 14h
- Cafétéria Café Expo : 8h - 17h30 et 8h - 15h le Samedi
- Cafétéria – Institut Galilée : 8h15-16h30
- Libre-service Forum express : 7h30-16h
- Cafétéria les vergers : 7h30 - 17h

Campus de Saint-Denis : 01 48 29 14 76

- Allée verte : 11h30-14h
- Cafétéria : 8h30-15h

Campus de Bobigny : 01 48 36 25 59

- Restaurant universitaire : 11h30-14h
- Libre service: 10h -17h
- Corner-coffee : 8h-19h

Se loger

Avec Studapart, l'université Sorbonne Paris Nord met à disposition de ses étudiants une plateforme logement qui centralise des offres de propriétaires privés particuliers, agences immobilières et résidences étudiantes autour de nos campus : <https://sorbonne-paris-nord.studapart.com/fr/> Connectez-vous à la plateforme avec votre adresse mail et le mot de passe de votre choix. Validez ensuite votre compte avec le code HOUSINGUSPN.

Le Crous de Créteil gère plusieurs résidences étudiantes autour des campus de l'Université. Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution et faire une demande de logement étudiant,

→ rendez-vous sur www.crous-creteil.fr

Quelle que soit votre situation, vous devez formuler votre demande de logement entre le 15 janvier et le 15 mai qui précède la rentrée universitaire.

Pour plus de renseignement contactez de la Maison des Étudiants : vse@univ-paris13.fr

LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. Qu'elles soient culturelles, sportives, solidaire ou de filière, les associations participent activement à la vie de campus et donnent l'occasion aux étudiants de s'engager dans des projets passionnants.

Retrouvez la liste des associations sur l'annuaire en ligne :

→ www.univ-spn.fr/annuaire-des-associations-etudiantes/

L'aide aux initiatives étudiantes

La Maison des étudiants est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations. Ce service est un lieu d'information, de conseils et de formation pour la création, le développement et la pérennisation des associations. Vous y trouverez des conseils et une assistance technique sur le montage de projets, le fonctionnement du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) , la constitution d'un budget et la recherche de cofinancement.

Maison des Étudiants - campus de Villetaneuse (Forum)

01 49 40 28 95

sec-mde@univ-paris13.fr

Vous pouvez également contribuer à l'animation culturelle et artistique de l'université en participant à la gestion et à l'organisation d'événements culturels ou en concevant un projet.

Le Service de l'action culturelle et artistique de l'université Sorbonne Paris Nord peut soutenir vos idées (débat, expositions, concerts...) et vous aider pour la communication de vos événements, la logistique et le prêt de matériel son, plateaux de scène...

Campus de Villetaneuse

01 49 40 35 16

serviceculturel@univ-paris13.fr

Campus de Bobigny

01 48 38 88 29

serviceculturel@univ-paris13.fr

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques Edgar Morin, sur le campus de Villetaneuse, et Jean Dausset, sur le campus de Bobigny, ainsi que la bibliothèque associée de l'IUT de Saint-Denis, accueillent l'ensemble de la communauté universitaire et les personnes extérieures sur inscription.

Ouvertes toute l'année, sauf au mois d'août, du lundi au samedi pour la bibliothèque Edgar Morin et tous les jours de la semaine pour la bibliothèque Jean Dausset, leurs collections couvrent tous les champs disciplinaires des formations de l'université et elles vous proposent de nombreux services.

La consultation sur place est gratuite, ainsi que l'accès aux ressources électroniques en ligne (sur place ou après identification sur l'ENT pour les usagers de l'université). Le catalogue vous permet d'accéder aux collections et aux bases de données des BU et des bibliothèques associées : livres et revues, thèses et mémoires, ressources électroniques, DVD...

→ Plus d'informations sur <https://www.univ-spn.fr/bibliotheques-universitaires/>

Le service espaces langues

L'Espace Langues propose différentes modalités d'apprentissage des langues pour tous les étudiants, personnels et personnes extérieures à l'université : cours en présentiel, cours 100% en ligne, cours hybrides, site de ressources en langues, diplôme universitaire (DU) passerelle pour les étudiants en exil... À l'Espace Langues, il est aussi possible de passer des certifications en anglais et en français langue étrangère (FLE).

L'Espace Langues est également titulaire du Label Qualité FLE et travaille en étroite collaboration avec France Éducation international.

→ Plus d'informations sur <https://www.univ-spn.fr/espace-langues/>



La carte étudiante

Equipée du dispositif « sans contact », elle permet l'accès aux services des bibliothèques universitaires, de justifier de votre inscription à l'Université en cas de besoin, d'accéder aux locaux des différents campus, d'effectuer un règlement dans les services du CROUS.



→ **Lien de téléchargement AppStore**

<https://apps.apple.com/fr/app/sorbonneparisnord/id6670170646>

→ **Lien de téléchargement Google Play Store**

https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.sorbonneparisnord.app&pcampaignid=web_share&pli=1

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'ENT est un portail permettant d'accéder aux services de l'université et à vos informations personnelles, une fois l'inscription administrative effectuée. Il est accessible via l'interface grâce à l'identification et la saisie du mot de passe (numéro étudiant et numéro INE en majuscules). Il permet l'accès à tous les services numériques de l'université, tels que : la connexion au Wifi , les courriels (y compris via smartphone), les emplois du temps, les cours en ligne, les notes obtenues, les ressources numériques et bases de données en ligne de la BU, ou encore les actualités de l'université.

→ Interface : <https://ent.univ-paris13.fr>



Avec les réseaux sociaux : Gardez le contact !

Le service de la communication contribue à la diffusion de l'information auprès des personnels et des étudiants. Il a pour mission de promouvoir les activités de l'université, renforcer le sentiment d'appartenance et conseiller les services et composantes pour la valorisation de leurs actions. Il conçoit, réalise et diffuse différents supports de communication pour les services et les composantes de l'université. Tout au long de l'année, elle contribue à l'organisation de manifestations destinées aux étudiants.

N'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur l'ENT, le site de l'université et interagir avec nous sur Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et LinkedIn.

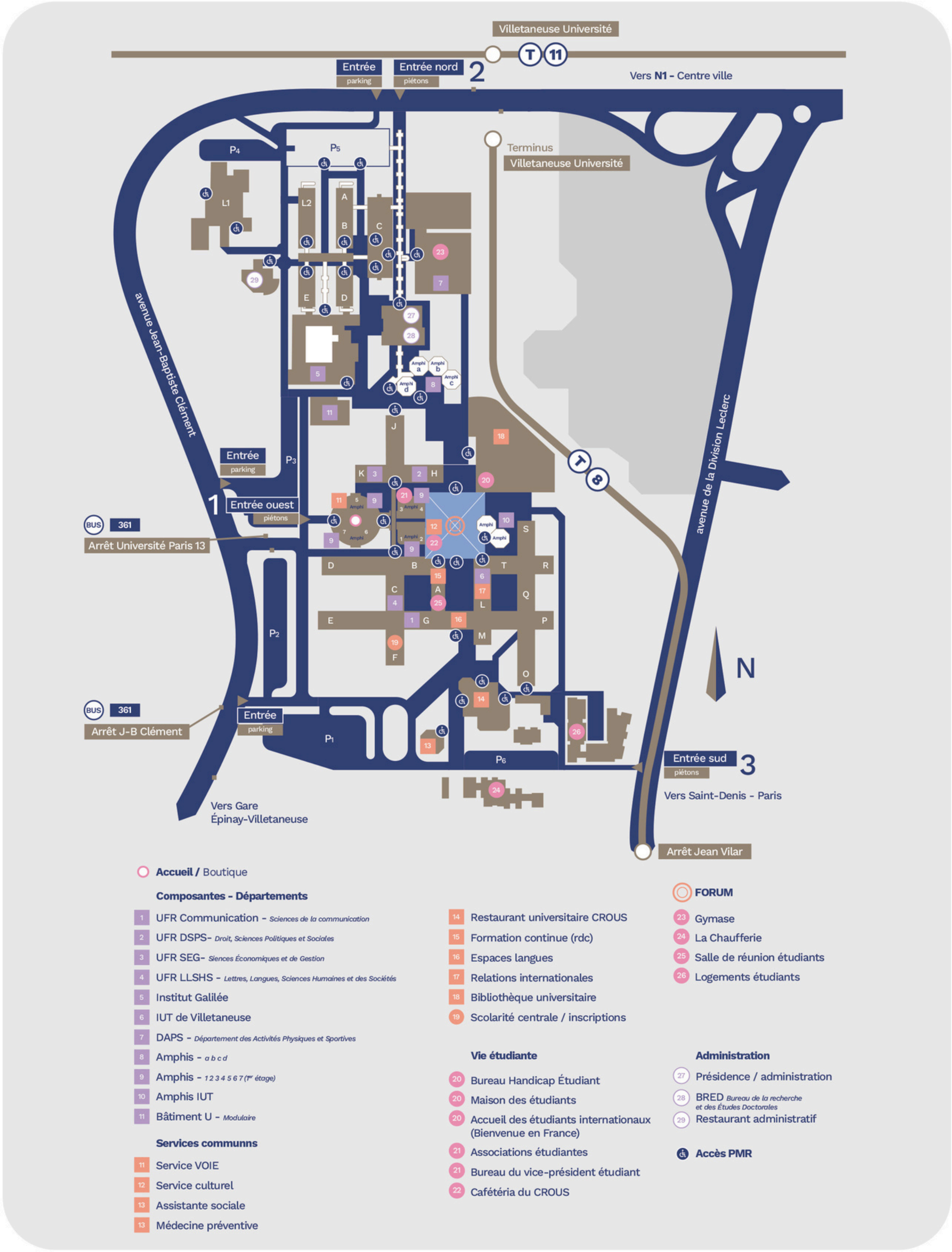
CONNECTEZ-VOUS

 @univsorbonneparisnord

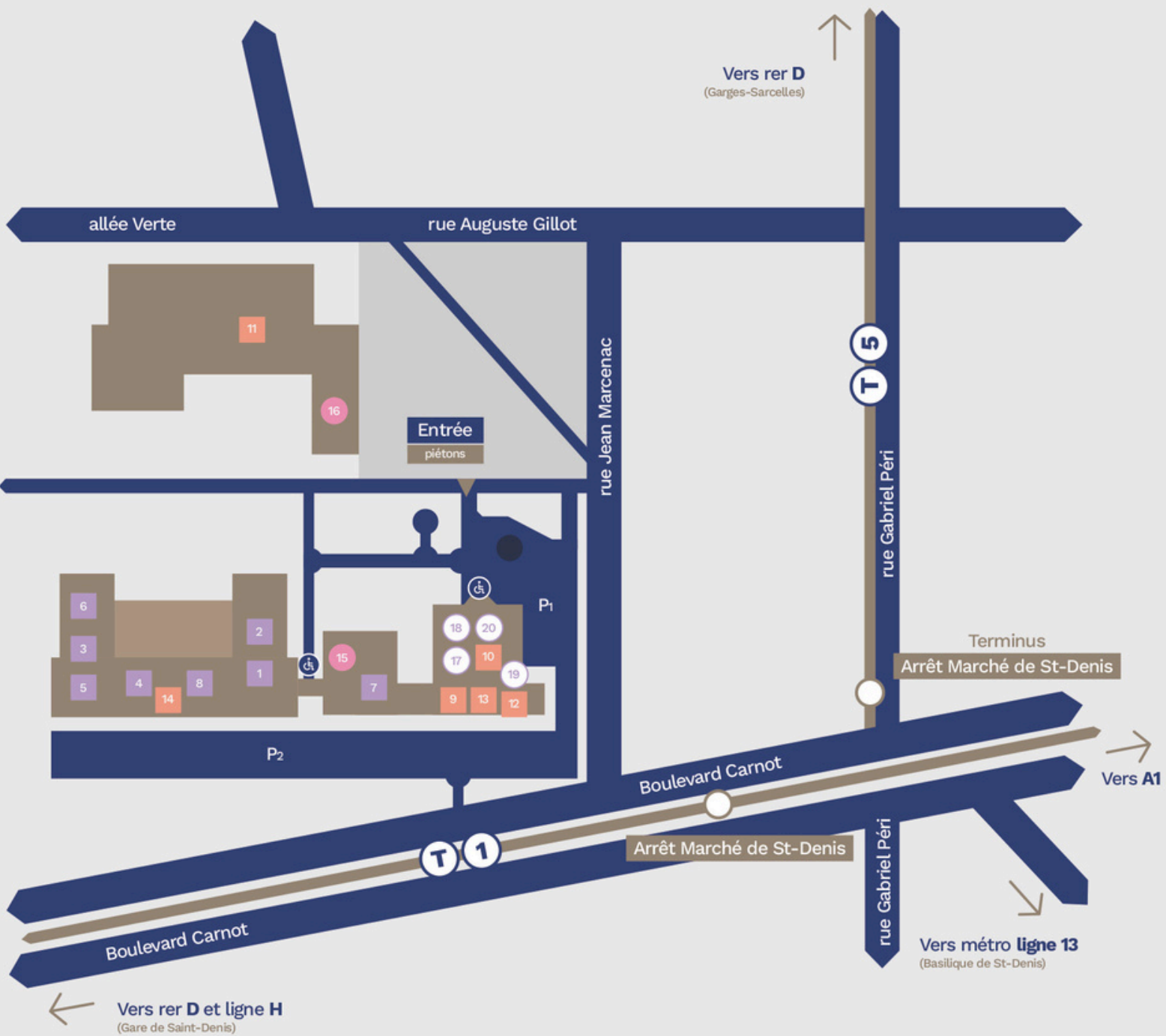
 @UniversitéSorbonneParisNord

 @Univ_sorbonneparis

 @Université Sorbonne Paris Nord







Départements

- 1 GMP - Génie mécanique et productique (rdc)
- 2 HSE- Hygiène, sécurité et environnement (1^{er} étage)
- 3 GEA- Gestion des entreprises et des administrations (5^e étage)
- 4 MP- Mesure physique (2^e étage)
- 5 GIM- Génie industriel et maintenance (1^{er} étage)
- 6 TC- Technique de commercialisation (2/3^e étage)
- 7 Amphis- 1,2,3,4 (sous-sol)
- 8 Service de formation continue et d'apprentissage - (2^e étage)

Vie étudiante

- 15 Cafétéria du CROUS (rdc)
- 16 Logements étudiants

Services communs

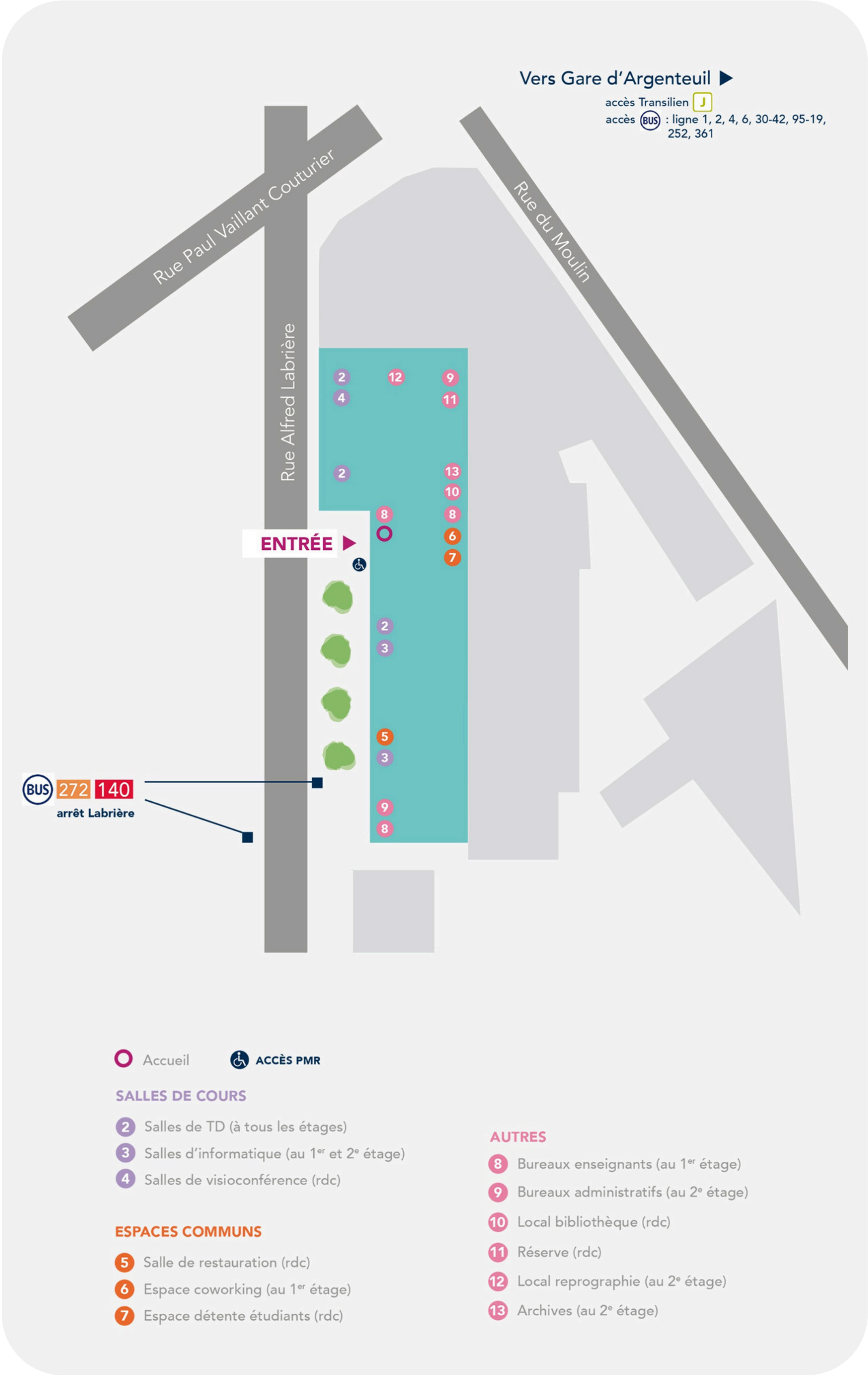
- 9 Scolarité / inscriptions (rdc)
- 10 Bibliothèque Universitaire (3^e étage)
- 11 Restaurant universitaire CROUS
- 12 Médecine préventive (rdc)
- 13 Bureau des sports (rdc)
- 14 Plateaux techniques (sous-sol)

Administration

- 17 Direction IUT (1^{er} étage)
- 18 Salle du conseil (1^{er} étage)
- 19 Centrale des IUT (1^{er} étage)
- 20 Laboratoire de langue (4^e étage)

Accès PMR





UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
| www.univ-spn.fr

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

